

Description de la formation

Elle se déroule en 3 ans

Seconde > Première > Terminale

Les élèves ont **34,5 h de cours par semaine** dispensées en classe entière et en groupes.

La formation comporte :

• Un enseignement général

Français, Histoire-Géographie, Langue vivante, Mathématiques, Sciences physiques, Prévention-Santé-Environnement, Economie-gestion, Arts appliqués, Education Physique et Sportive.

• Un enseignement technologique et professionnel

qui s'organise autour de trois pôles :

• Pôle Ergonomie – Soins : biologie, microbiologie, soins d'hygiène et de confort de l'adulte et de l'enfant.

• Pôle Animation – Education à la santé : sciences médico-sociales, activités de maintien de l'autonomie et de la vie sociale

• Pôle Services à l'usager : nutrition, préparation et service des repas, entretien de l'environnement

• Un enseignement transversal

- Aide personnalisée
- Mise en œuvre de projets d'animation en lien avec les partenaires locaux

• Des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

22 semaines réparties sur l'ensemble de la formation :

- en seconde : 6 semaines (2 x 3 semaines)
- en première : 8 semaines (2 x 4 semaines)
- en terminale : 8 semaines (2 x 4 semaines)

Après le BAC PRO ASSP

Insertion dans la vie active

Différents emplois sont possibles :

- assistant de soins et en santé communautaire
- accompagnant de personnes en situation de handicap ou de dépendance
- intervenant en structures d'accueil de la petite enfance
- responsable hébergement
- responsable de petites unités en domicile partagé

Poursuites d'études

- en BTS du secteur sanitaire et social :
 - BTS ESF Economie Sociale et Familiale
 - BTS SP3S Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social
- DUT Carrières Sociales
- Classes préparatoires aux concours d'infirmier, d'éducateur spécialisé, d'assistant de service social...

Accès sur concours aux diplômes d'Etat

(allègements de formation possibles)

- AS Aide Soignant
- AP Auxiliaire de Puériculture
- AMP Aide Médico-Psychologique
- TISF Technicien de l'Intervention Familiale et Sociale
- Moniteur éducateur
- Brevet Professionnel de Préparateur en Pharmacie



BAC PRO ASSP ACCOMPAGNEMENT SOINS, SERVICES A LA PERSONNE



L.P. et LYCEE LAENNEC
BP 66 - 29120 PONT L'ABBE

Téléphone : 02 98 66 07 70 – Fax : 02 98 82 30 11

www.lycee-laennec.org

Recrutement

Les élèves de BAC PRO ASSP sont issus de classes de :

- 3ème
- 2nde générale ou technologique (en réorientation)

Profil de l'élève :

- Un bon niveau en enseignement général (sciences biologiques, français, langue vivante).
- Résistance physique
- Sens de la communication et des relations humaines
- Dynamisme, esprit d'initiative, sens des responsabilités
- Ecoute et discrétion
- Adaptabilité et maîtrise de soi
- Aptitude au travail en groupe, à l'analyse
- Sens de l'observation
- Volonté d'acquérir des connaissances et de se perfectionner.

Compétences

Le titulaire du **BAC PRO ASSP** exerce ses fonctions auprès de personnes de tous âges : familles, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap ou de dépendance temporaire ou permanente.

Il doit être capable :

- D'assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, le confort et la sécurité des personnes
- De mettre en œuvre des activités d'éveil et de loisirs
- De préparer et distribuer des repas et des collations
- D'assurer l'entretien et l'hygiène de l'espace de vie
- De gérer des stocks et du matériel
- De participer au contrôle et à la gestion de la qualité
- De participer à la gestion d'une équipe restreinte

Deux options sont possibles :

Option "en structure"

• Pour participer aux activités de soins, de développement et d'aide au maintien de l'autonomie des personnes, les accompagner pour la toilette, les repas ; ces activités s'inscrivent au sein d'équipes exerçant dans des structures hospitalières, des centres de rééducation, des maisons de retraites (EHPAD), des crèches...

Option "à domicile"

• pour accompagner les familles, pour les aider dans les actes de la vie quotidienne, pour maintenir l'autonomie et la vie sociale des personnes vivant dans leur logement privé ou au sein de petites structures collectives.

